



ACCESSIBILITÉ

La Ville a tenu ses engagements et atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en termes d'accessibilité de son patrimoine bâti pour la période 2015-2021. Un bilan à mettre en perspective de l'attention quotidienne et durable portée au handicap et à l'inclusion...

4-5 SPORT

Sassenage joue les Jeux à fond !

7 FINANCES

Débat d'orientations budgétaires : entre prudence et ambitions

14 PETITE ENFANCE

Voyage sensoriel pour les tout-petits

PRET VEHICULE



Garage Reynaud-Dulaurier

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCÉ
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

AUTO QUAD

Au Garage

FONTAINE

VÉHICULES RÉCENTS & ANCIENS

MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ

06 49 85 97 24 / 04 76 27 27 44
18 av. Jean Jaurès 38600 Fontaine
augarage@yahoo.com

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

Cassiopée
L'association d'aide à domicile
depuis 24 ans

Présence assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur. Règlement par CESU préfinancés accepté.

CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopée.asso.fr
Agrément qualité N° R/020911/A039/O/117 **04 76 70 08 08**

Coralie ARAUJO
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity conseils

c.araujo@infinityconseils.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50

RENAULT La vie, avec passion

Renault MOBILITY
Location de véhicules



Lambert Automobiles

DACIA

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

Paysagiste

Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

50% réduction sur crédits d'impôt

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'encrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

EUROVIA VINCI

Eurovia Alpes
Agence de Grenoble
Espace Comboire
4, rue du Drac - BP 308
38434 Échirolles cedex
T/ 04 76 75 02 09
F/ 04 76 75 03 98
mail : euroviagrenoble@eurovia.com
www.eurovia.fr

VALORIS IMMOBILIER

Confiez-moi vos projets en toute confiance

Laetitia Da Silva
07 70 30 85 89
l.dasilva@valoris-immobilier.fr

27 bd Gambetta - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 43 77 47
Fax 09 70 62 66 15

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 8 mars

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 15 mars

Pharmacie des Cuves,
Place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 22 mars

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

• Lundi 29 mars

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

5/11/2020 Nola FOUNTA
02/01/2021 Zacharie BRUNET PUECH
04/01/2021 Léana ROBERT
11/01/2021 Seyana ENNAJEM
21/01/2021 Joan ROLAND
21/01/2021 Côme PASTEUR
24/01/2021 Aïtana FALCO
29/01/2021 Jules PIGEOLET
01/02/2021 Roxane BARRIER
01/02/2021 Ellie GERMAIN
04/02/2021 Gianni DOLINO
07/02/2021 Djoyse RIVIERA

• DÉCÈS

17/01/2021 Marc MAZZOLENI
11/02/2021 Marie SIFI
veuve CHABERT
12/02/2021 Marie-France IDELON
13/02/2021 Valentine VALENTINI
divorcée HOTTELLIER

• MARIAGES

13/02/2021 Joris DELLA GLORIA
et Marine BOULEAUX

On peut prêter à cette crise sanitaire d'avoir le mérite, au moins humainement, d'être porteuse d'enseignements, en nous obligeant à prendre du recul, à lâcher prise, à faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire pour mieux apprécier ce qui compte vraiment...

Inspiré par ses aventures maritimes, Loïck Peyron estime que « S'éloigner de tout rapproche(ra)it un peu de l'essentiel », et le parallèle vaut finalement avec la situation inédite que nous traversons, en naviguant à vue, contre vents et marées...

Alors oui, le contexte diffère — un choix plutôt qu'une contrainte —, mais dans les deux cas, il se traduit par un changement de réalité, de rythme et d'habitudes : en situation de télétravail par exemple, le stress évité et le temps gagné en ne nous retrouvant pas dans les embouteillages, n'est-ce pas, au moins un peu, l'occasion de nous couper de quelques repères anxiogènes, de nous autoriser à ressentir de nouvelles sensations, de porter un autre regard sur ce qui, finalement, nous conditionnent au quotidien, ce cadre dans lequel nous évoluons ? N'est-ce pas l'occasion aussi de nous découvrir un peu différemment de la personne que l'on croit être habituellement, entre agitations, sollicitations et autres injonctions permanentes ?

Bien sûr, il ne s'agit pas de louer la crise, mais de composer avec elle — pour éviter de trop la subir —, de faire en sorte de voir le verre à moitié plein, plutôt qu'à moitié vide, et de saisir ainsi ce que l'inédit de la situation nous offre comme opportunités...

Aucun sujet de ce Sassenage en pages n'a finalement de lien direct avec les quelques lignes qui précèdent, mais si ce petit billet d'humeur pouvait faire un peu de bien, ça vaudrait alors tous les articles de Une !

Que la lecture de ce numéro de mars soit un temps de respiration pour vous,

La rédaction

Avec facebook, pas de distance sociale !

Retrouvons-nous sur

@VilleSassenage,

sans masque, entre amis...



**VOTRE ENFANT
EST NÉ EN 2018 ?**

**PENSEZ À L'INSCRIRE DÈS À
PRÉSENT POUR SA PREMIÈRE
RENTÉE SCOLAIRE !**



**Infos : service scolaire,
1 avenue de Valence, 04 76 26 90 90.**



**Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 267 mars 2021**

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - **Rédactrice en chef :** Géraldine Ferronato - **Maquette :** Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - **Rédaction :** Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet **Photos :** Service communication, DR, Pixabay - **Mise en page :** Déborah Basset, Duilio Cusani, Nathalie Monnet - **Impression :** Imprimerie Courand & associés - **Distributeur :** SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

Sassenage joue les Jeux à fond !



REPÈRES

**Les enfants
au cœur
de la SOP 2021**

**Sept athlètes
pour cinq disciplines
sportives représentées,
et trois possibilités
de pratique :**
valide, handisport
et sport adapté

**Trois écoles
élémentaires
engagées au titre des
« Rencontres
de champions ! »,
soit 291 élèves**
ayant eu la chance de
rencontrer des athlètes

430 élèves
ayant participé aux
activités périscolaires
toute la semaine

**700 gazettes
et 300 badges
« Terre de Jeux 2024 »**
distribués aux écoliers

Pour la seconde année consécutive, Sassenage prenait part à la Semaine Olympique et Paralympique début février. L'occasion de rendre très concret son attachement à porter haut les valeurs du sport, et de confirmer qu'elle est indiscutablement une « Terre de Jeux 2024 » !

Au titre de la Semaine Olympique et Paralympique 2020, la Ville lançait ses « Rencontres de champions ! », inaugurées par les athlètes olympique et paralympique, Guillaume Gille (handball) et David Smetanine (natation). Le principe ? « Offrir des moments privilégiés d'échange et de partage aux enfants sassenageois en leur permettant de rencontrer des sportifs de haut niveau. L'occasion ainsi d'évoquer leur parcours, le sport de haut niveau, les Jeux Olympiques et Paralympiques, et finalement de discuter à bâtons rompus !, introduit Michel Vendra, l'adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture. Il était important pour nous de renouveler cette opération malgré la crise sanitaire, et nous avons eu la chance de pouvoir le faire grâce au soutien de tous les acteurs mobilisés à nos côtés ». Et quels acteurs !

Des Rencontres au sommet !

Pour cette édition 2021 des « Rencontres de champions ! », Carole Montillet (ski alpin), Adrien Duvillard (ski alpin), Benoît Frécon (ski alpin et tir à l'arc adaptés), Jérôme Neuville (cyclisme), Andy Flickinger (cyclisme), Richard Perot (para-badminton) et Vincent Boury (para-tennis de table) se sont prêtés au jeu en consacrant du temps aux écoliers d'élémentaire.

« Nous avons pris le soin de constituer des binômes comptant un champion valide et un champion en situation de handicap (visible ou non), pour être sur un format « regards croisés », susciter le maximum d'interactions entre tous, y compris entre les deux sportifs, et aborder alors les valeurs et les bienfaits du sport, leur portée dans la vie, pour soi et avec les autres. Il s'agissait aussi d'apporter un éclairage sur le handicap, à travers le sport donc, mais finalement bien

au-delà, pour évoquer notamment l'inclusion, le bien-vivre ensemble... », précise Michel Vendra.

Une fois établi, le planning de ces Rencontres a été diffusé aux directeurs d'écoles en vue de l'inscription des classes d'élémentaire, et les créneaux ont alors rapidement trouvé preneurs à Vercors, Rivoire de la Dame et au Hameau du Château. Un intérêt qui s'est d'ailleurs largement exprimé le jour J, pour le plus grand plaisir de tous, traduit en échanges fournis, en larges sourires et en gentils mots.

« Il aurait été dommage de laisser les écoliers des Pies en dehors de ces Rencontres. C'est donc sur le temps périscolaire, en fin de journée, que nous leur avons permis de participer à ce bel événement, et de leur faire rencontrer les champions Andy Flickinger et Richard Perot. »

Le sport comme une fenêtre sur le vivre ensemble

Un temps périscolaire sur lequel, toute la semaine, les enfants ont aussi pu pratiquer moult activités sportives et ludiques autour des Jeux, les matins, midis et soirs.

Pour sa part, le grand public a pu profiter de la sélection d'ouvrages effectuée par l'équipe de la médiathèque autour du sport, de la santé — le thème de cette édition 2021 de la SOP —, des Jeux...

Enfin, pour Michel Vendra, « si la participation aux deux visioconférences n'a pas été à la hauteur de nos espérances, ces deux rendez-vous ont malgré tout eu le mérite de nous questionner sur la nutrition et son lien avec la pratique sportive et la santé, grâce à la nutritionniste-diététicienne Christel Blanc, tandis qu'Yves Frécon, président du Comité départemental de sport adapté, et Rudi Van den Abbeele, vice-

président de la Fédération Française handisport en charge des relations internationales, sport et classification, nous ont permis de mieux appréhender le handicap dans le sport, sous toutes ses formes, et d'échanger, dans une approche plus globale, sur l'éducation, l'inclusion, l'accessibilité... »

Et de conclure : « Le bénéfice de cette SOP dépasse le seul cadre sportif. Il se mesure aussi sur le terrain de la vie en général, notamment à travers le regard qu'on porte sur l'autre, à travers les notions de courage et de persévérance, d'échec, de remise en question... »

Les retours sont excellents, et je tiens d'ailleurs à adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite collective (champions, intervenants et services, enfants et enseignants...), en attendant avec impatience de renouveler l'expérience en 2022 ! ».

Sachant que d'autres événements sont aussi à l'étude, mais chut...

CI-CONTRE, RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, ET SUR LES « RENCONTRES DE CHAMPIONS ! » (EN BINÔMES) QUE LES ÉLÈVES D'ÉLÉMENTAIRE DES ÉCOLES RIVOIRE DE LA DAME, HAMEAU DU CHÂTEAU ET VERCORS, ONT EU LE PLAISIR DE PARTAGER AVEC LES SPORTIFS CAROLE MONTILLET, ADRIEN DUVILLARD, BENOÎT FRÉCON, JÉRÔME NEUVILLE, ANDY FLICKINGER, RICHARD PEROT ET VINCENT BOURY, AU COURS DE CETTE SOP 2021.





Ça s'est passé récemment...

❶ Collecte de la Banque Alimentaire de l'Isère, les 28 et 29 janvier ❷ Formation « Utiliser le catalogue de la médiathèque », vendredi 5 février, salle de formation de la mairie ❸ ❹ Activités des vacances d'hiver, centre de loisirs Vercors et centre Evasion.

Débat d'orientations budgétaires : entre prudence et ambitions

Mercredi 27 janvier se tenait le premier conseil municipal de l'année, en visioconférence, avec, comme première délibération inscrite à l'ordre du jour, le DOB, pour débat d'orientations budgétaires ; lequel a tenu toutes ses promesses puisqu'il a effectivement mobilisé les élus près de 2h20...

L'exercice, rappelons-le, est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Après avoir pris le temps d'expliquer le contexte national, notamment dû à la crise sanitaire, le maire, Christian Coigné, a passé la parole à Daniel D'Olivier Quintas, conseiller délégué aux finances et à la prévention, pour préciser la situation sassenageoise et, dans un premier temps, pour revenir sur les événements marquants de cette année 2020, ô combien particulière, forcément, du fait de l'épidémie de covid-19 et de ses conséquences. Et d'évoquer ainsi notamment, au niveau du fonctionnement communal, que « des services ont été fermés lors du premier confinement, des mesures ont été prises en faveur des commerçants, l'élection municipale s'est étirée en longueur, de mars à juin... ».

Autant d'éléments qui ont pesé sur le budget de la Ville, en dépenses comme en recettes.

Des incertitudes, mais pas d'augmentation d'impôts

Puis l'heure est venue de se projeter en 2021 : Daniel D'Olivier Quintas ne manque alors pas de rappeler « que l'objectif de la Ville est de demeurer raisonnable et prudente face aux incertitudes, nombreuses, qui persistent à plus ou moins long terme

sur les finances publiques. » Mais de rassurer dans le même temps sur la fiscalité : « Malgré le contexte, et comme nous nous y sommes attelés ces dernières années, il n'y aura pas de hausse d'impôts en 2021, afin de ne pas peser davantage sur la bourse des Sassenageois, de même que la Ville n'aura pas recours à l'emprunt ».

Signalons que l'année 2021 est une année charnière pour la fiscalité locale puisque la réforme initiée en 2017, et confirmée en 2020, entre dans la phase de suppression effective pour tous de la taxe d'habitation. La Ville ne percevra donc plus aucun revenu sur les résidences principales.

Notons toutefois que pour compenser cette perte, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera reversée aux villes. En revanche, il n'y a pas d'évolution pour les taxes foncières bâtie et non-bâtie.

Quelques projets phares, et des subventions maintenues

Et de passer en revue quelques ambitions, comme la poursuite du déploiement de la vidéo-prévention, le lancement du diagnostic organisationnel des bâtiments communaux⁽¹⁾, ou encore les actions programmées en faveur de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie. Il s'agit par exemple du renouvellement de la flotte automobile de la Ville par des véhicules plus vertueux, des travaux de désimperméabilisation de la cour des Pies⁽²⁾, ou du changement d'huissieries dans plusieurs bâtiments. Par ailleurs, 2021 signe la fin du plan pluriannuel d'investissements pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public⁽³⁾. Ce sont principalement les cimetières qui feront



l'objet de ces derniers aménagements. Plusieurs lieux culturels connaîtront aussi travaux ou réaménagements, comme la médiathèque l'Ellipse, le Théâtre en Rond ou l'école de musique. Les structures sportives ne seront pas en reste, avec des chantiers prévus notamment à la piscine municipale et dans divers équipements sportifs. Enfin, le soutien de la Ville au monde associatif est réaffirmé, avec un montant de subventions aligné sur celui de l'exercice budgétaire précédent. Il en est de même pour la subvention versée au CCAS (centre communal d'action sociale).

(1) Lire l'article « Bâtiments, usages et besoins à la loupe », page 13.

(2) Lire dans Sassenage en pages n°263 – novembre 2020, l'article « Laisser l'eau s'infiltrer... », page 5.

(3) Lire le dossier « Accessibilité : échéances respectées pour plus d'égalité », pages 8 à 11.

Deux arobases pour S@ssen@ge !

En octobre 2020, Sassenage postulait au « Label National Territoires, Villes et Villages Internet ».

La marque territoriale « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire.

C'est surtout, pour la collectivité, l'occasion d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun, dans l'intérêt général.

Cette année, 400 communes ont candidaté à l'obtention de ce label, et 219 ont été labellisées lors de la 22^{ème} cérémonie de remise du label qui avait lieu jeudi 4 février.

Et le verdict est tombé ! Sassenage a obtenu deux arobases pour l'ensemble des actions numériques réalisées par la Ville, et à

poursuivre au service des Sassenageois et des agents.

« Obtenir deux arobases d'un seul coup, c'est bien, mais l'objectif est d'en décrocher plus dans les prochaines années, à la lumière de la volonté de Sassenage de mettre le numérique au cœur de la politique de la ville », annonce Jérôme Giachino, adjoint à l'administration et au numérique, attaché à la modernisation du service public local, et foisonnant de projets pour inscrire la Ville durablement dans une ère plus digitale.



Accessibilité : échéances respectées pour plus d'égalité



Par le biais d'une délibération en date du 10 septembre 2015, la Ville s'engageait dans l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap), afin de répondre au mieux aux exigences de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 dite « Loi Handicap ». Une obligation certes, mais également une volonté forte de la Ville de faciliter l'accès de ses ERP (Etablissements Recevant du Public) à toute personne en situation de handicap, et ce quelle qu'en soit la nature.

Au départ, une première échéance était définie, à savoir le 1^{er} janvier 2015 ; échéance toutefois difficile à respecter.

C'est la raison pour laquelle l'État créait ce fameux Ad'Ap, permettant aux acteurs de planifier précisément la mise en accessibilité de leurs bâtiments.

Un travail de longue haleine pour lequel la Ville a fait le choix de se faire accompagner par un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage), afin d'élaborer ce document, et de définir les sites à traiter en priorité, sur une programmation pluriannuelle de six ans.

L'Ad'AP était validé par décision préfectorale en date du 30 décembre 2015, permettant les premiers aménagements dès 2016.

Accessibles... Pourquoi ? Pour qui ?

Par accessibilité, on entend le fait de donner accès à tout lieu, service, bien ou personne ; à toutes les activités de la société en somme. Selon l'article R 111-19-2 du code de la construction et de l'habitation, « est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment ou aménagement permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.».

Localement

À Sassenage, pas moins de trente-cinq bâtiments communaux étaient concernés par de nécessaires travaux de mise en accessibilité : l'hôtel de ville, le centre technique municipal, la médiathèque l'Ellipse, le multi-accueil Les Lucioles, ainsi que la piscine, la maison des clubs, le CCAS ou la halle des sports Jeannie Longo, sans oublier bien sûr les écoles maternelles et élémentaires (soit huit bâtiments), les salles associatives ou polyvalentes, et les trois cimetières.

Bref, un travail au long cours échelonné entre 2015 et 2021 (diagnostic en 2015, début des travaux en 2016).

Entre autres mots-clés de l'accessibilité

Ad'Ap, Agenda d'Accessibilité programmée.

ERP, Etablissement Recevant du Public. Les ERP sont constitués de tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes extérieures sont admises, en plus du personnel. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, qu'il soit libre, restreint ou sur invitation.

Les ERP sont classés en types et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables (type d'autorisation de travaux ou règles de sécurité par exemple) en fonction des risques.

(source : service-public.fr)

IOP, Installation Ouverte au Public. Doivent être considérées comme des IOP :

- les espaces publics ou privés qui desservent des ERP, les équipements qui y sont installés, dès lors qu'ils ne requièrent pas, par conception, des aptitudes physiques particulières : les jeux en superstructure pour enfants n'ont pas à respecter de règles

d'accessibilité ;

- les aménagements permanents et non rattachés à un ERP, tels que les circulations principales des jardins publics, les parties non flottantes des ports de plaisance, les aménagements divers en plein air incluant des tribunes et gradins...

(source:circulaireinterministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007)

Pave : Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, le Pave fixe, au minimum, les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement présentes sur le territoire de la commune ; que ces circulations et aires relèvent de la voirie communale, intercommunale, départementale, nationale, ou de voies privées ouvertes à la circulation publique. (source : développement-durable.gouv.fr)



TROIS QUESTIONS À... DANIEL D'OLIVIER QUINTAS, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA PRÉVENTION

À travers son Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité programmée), la Ville a pris

des engagements pluriannuels en matière d'accessibilité de son patrimoine bâti, et donc de programmation budgétaire afférente. Quels étaient les objectifs que la Ville s'est fixés, et ont-ils été atteints ?

Avant d'évoquer plus précisément cette programmation pluriannuelle d'investissement, permettez-moi d'en rappeler l'enjeu central : il s'agit d'apporter des réponses concrètes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, de les accompagner au quotidien pour optimiser leur mobilité et leur accès aux services, et plus

largement d'assurer l'inclusion que nous leur devons. En bref, ça implique de mettre en œuvre tout ce qui concourt à lutter contre les difficultés fonctionnelles et obstacles à une pleine vie sociale, et ainsi à gommer tout désavantage lié à leur situation physique, pour leur garantir les mêmes conditions d'accès qu'à tout usager valide.

Les engagements pris par la Ville au titre de son Ad'Ap étaient ambitieux, et les objectifs sont aujourd'hui atteints. J'en soumetts le résultat à l'appréciation de tous, en insistant par ailleurs sur le fait que la question de l'accessibilité doit être une préoccupation de tous les instants, de la part de chacune et chacun de nous. Au-delà

des travaux, c'est notre regard sur le handicap qui doit changer, quelle qu'en soit la nature (physique, psychique, mental...). C'était d'ailleurs l'une des ambitions de la Semaine Olympique et Paralympique qui s'est tenue début février (NDLR : lire pages 4 et 5).

(...)

L'objectif était clair et annoncé suite au diagnostic réalisé en 2015 sur les ERP et des Installations Ouvertes au Public (IOP) sassenageois, comme les cimetières, devaient être adaptés. Cette mise en conformité avait été annoncée comme priorité, les groupes scolaires. Mais concrètement, qu'a-t-il été fait, et pour

Ce qui a été réalisé, année après année...

Et pour commencer cet état des lieux, deux bonnes nouvelles ! L'ensemble des travaux sur les ERP débutés en 2016, seront terminés à la fin de ce mois de mars. À noter que les coûts globaux énoncés ci-dessous englobent les travaux réalisés, les études préalables et le suivi du chantier, notamment en termes de sécurité, d'hygiène et de conformité à la législation en vigueur. Côté budget, encore une bonne surprise puisque les réalisations en matière

d'accessibilité ont été moins coûteuses que prévues, principalement grâce à une optimisation des coûts, à des travaux effectués en interne par les agents communaux, ou encore à certaines études préalables dont le montant s'est avéré moins élevé que prévu. Au final, c'est 1 million d'euros de moins que budgété qui aura été nécessaire à la tenue des engagements de la Ville en termes d'accessibilité sur la durée de l'Ad'Ap.

2016

Mise aux normes de l'école élémentaire Les Pies : 293 000 € TTC

Travaux réalisés :

Installation d'un ascenseur, remplacement des portes d'accès au bâtiment, mise aux normes des mains courantes et des escaliers, mise aux normes des sanitaires pour les personnes en fauteuil (élargissement des sanitaires et installation de barres facilitant le déplacement de la personne sur les toilettes) et malentendantes (installation de flash lumineux en cas d'incendie pour signifier à la personne qui n'entendrait pas l'alarme qu'une alerte est en cours), installation de visiophones pour l'accès au bâtiment, mise aux normes d'une place de stationnement, mise en œuvre d'une bande de guidage.

2017

Mise aux normes de l'école maternelle Les Pies, des groupes scolaires Hameau du château et Rivoire de la Dame, du CCAS et de la ludothèque, de l'école de musique : 389 220 € TTC

Travaux réalisés :

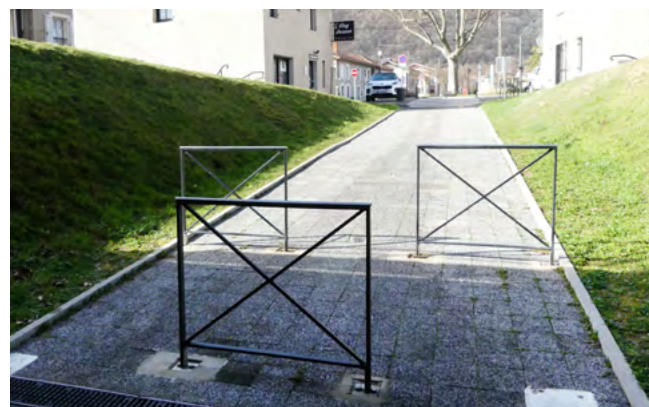
Remplacement des portes d'accès aux bâtiments, mise aux normes de mains courantes et des escaliers, mise aux normes des sanitaires pour les personnes en fauteuil et malentendantes, installation de visiophones aux groupes scolaires du Hameau du Château et de Rivoire de la Dame, création d'une place de stationnement proche du portail d'entrée de l'école élémentaire Rivoire de la Dame, et reprofilage des pentes, installation d'une boucle à induction magnétique⁽¹⁾ portable pour les malentendants, à l'accueil du CCAS.

2018

Mise aux normes du centre technique municipal, des salles associatives des Engenières et Jacques Prévert, du gymnase des Pies, de la halle des sports Jeannie Longo, de l'hôtel de ville, de la police municipale, de la salle Pyramide : 267 250 € TTC

Travaux réalisés :

Modification de la rampe d'accès à la salle des Engenières, création d'un sanitaire accessible depuis l'intérieur de la salle Jacques Prévert, mise aux normes des sanitaires de l'ensemble des bâtiments, création d'un Espace d'Attente Sécurisé (EAS)⁽²⁾ à l'étage de la halle des sports Jeannie Longo et au gymnase des Pies, reprofilage de la rampe de la mairie depuis les places de stationnement PMR situées place de la Libération jusqu'à l'entrée située sous les voûtes, et mise aux normes de l'ascenseur, installation d'une boucle à induction portable pour les malentendants pour les accueils de la mairie et du service état civil.



(1) Une boucle magnétique est un système de sons transmis par induction magnétique et envoyés directement à un appareil auditif ou à un implant cochléaire. Cette technologie permet de filtrer les bruits ambiants afin de n'entendre que la voix de son interlocuteur, et assurer ainsi une meilleure compréhension sans pour autant devoir élever la voix. Le son amplifié peut aussi bien provenir d'un orateur que d'un équipement de sonorisation.

(2) Un EAS est une « zone à l'abri » des fumées, des flammes et du rayonnement thermique, dans un établissement recevant du public. Cet abri provisoire est conçu pour protéger les personnes en situation de handicap dans l'attente d'une évacuation par les secours ou une aide extérieure, en cas d'incendie.

(...)

Au-delà des bâtiments, comment la question de l'accessibilité est-elle abordée par la Ville concernant le domaine public, et quelles en sont donc les illustrations concrètes sur le terrain ? Essentielle pour nous, la prise en compte du handicap est clairement traduite dans

l'agenda d'accessibilité programmée que nous avons adopté en 2015, mais elle l'était déjà avant cette date, à travers l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, permettant en effet une cohérence entre voirie et bâti. Mais concernant plus précisément l'Ad'Ap, depuis 2015 et durant six ans,

l'ensemble des lieux recevant du public ont fait l'objet de travaux, sachant qu'il n'est pas forcément toujours évident de concilier préservation du patrimoine et mesures obligatoires liées à l'accessibilité. D'ailleurs, en cas d'impossibilité, la seule issue est une dérogation. Entre autres illustrations des réalisations effectuées au titre

de l'accessibilité, je citerai l'installation d'ascenseurs aux écoles élémentaires des Pies et Vercors, la reprise de certaines inclinaisons d'accès, notamment à l'hôtel de ville, la réfection d'aires de stationnement, la pose de mains courantes en extérieur comme en intérieur, la pose de portes à ouverture automatique à la

médiathèque l'Ellipse tout récemment...

Quand on parle d'accessibilité, on fait souvent un rapide raccourci en pensant surtout au handicap moteur, mais qu'en est-il de la prise en compte des autres handicaps (visuel, auditif, mental...) ? Clairement, quand il s'agit de rendre accessible notre

bonne élève !

15 : en 2021, l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP) doit être rendus accessibles. Un plan d'investissement prévisionnel de près de 2,5 millions d'euros a été établi et échelonné sur six ans avec, à l'horizon 2027, où en est la Ville six ans après le lancement des travaux ? Quel montant ? Explications...

2019

Mise aux normes du multi-accueil, du Ram (Relais assistants maternels) et du groupe scolaire Vercors : 285 600 € TTC.

Travaux réalisés :

Installation d'un ascenseur à l'école Vercors côté Furon, remplacement des portes d'accès au bâtiment, mise aux normes des mains courantes et des escaliers, mise aux normes des sanitaires, installation de visiophones, création d'une place de stationnement devant l'entrée du groupe scolaire, rue François Gerin.

2021

Les travaux réalisés lors du premier trimestre 2021 (fin prévue fin mars 2021 sauf aléas) concernent la mise aux normes des trois cimetières communaux (Falaise, Bourg et Les Côtes) pour un montant estimatif de travaux de 85 000 € TTC (maîtrise d'œuvre réalisée en interne).

Travaux réalisés :

Mise aux normes des allées pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR).

2020

Mise aux normes de la piscine, de la maison des clubs, d'un court de tennis, des sanitaires publics du complexe Paul Vieux-Melchior, de la médiathèque et de l'église Notre-Dame des Vignes : 222 410 € TTC

Travaux réalisés :

Mise aux normes des sanitaires de la piscine, de la médiathèque, du complexe Paul Vieux-Melchior (avec remplacement des blocs portes) et de la maison des clubs, reprofilage de la pente devant la maison des clubs, remplacement des deux portes tierces (portes en deux parties contenant une partie mobile et une partie fixe ou mobile) de la maison des clubs, création d'une rampe d'accès au solarium de la piscine, et achat d'un fauteuil roulant et d'un système de mise à l'eau, installation de deux portes coulissantes automatiques d'accès à la médiathèque, mise aux normes de la porte d'accès au court de tennis, mise en place d'une scène inclinée en structure bois, fourniture et pose de bancs religieux et installation d'un système de chauffage par le sol (plancher chauffant) à l'église Notre-Dame des Vignes, installation d'une boucle à induction portable pour les malentendants à la piscine et à la médiathèque.



TOTAL : 1 542 480 € d'investissements réalisés au titre de l'accessibilité dans le cadre de l'Ad'Ap

patrimoine bâti, c'est bien en tenant compte du handicap sous toutes ses formes, et c'est en pensant aussi, plus largement, à d'autres profils comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents avec poussette, pour lesquels la mobilité peut parfois être compliquée. Notre attention porte alors sur la réalisation de cheminements

adaptés, par l'installation de surfaces podotactiles et de dispositifs sonores pour les personnes malvoyantes par exemple, comme c'est notamment le cas des feux tricolores des avenues de Valence et Romans ; un équipement qui fonctionne à l'aide d'une télécommande. Sur la fin du mandat précédent, nous avons

sensibilisé les présidents des associations sportives à l'inclusion et à la prise en compte du handicap, notamment psychique, en organisant une rencontre avec le président du Comité Départemental du Sport Adapté. Comme je l'évoquais précédemment, un éclairage sur le handicap, dans le sport et plus largement, a été

proposé début février aux scolaires et au grand public dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique. Bref, au-delà des travaux et des obligations réglementaires, notre ambition vise à ce que nous portions tous un autre regard sur le handicap, inclusif et bienveillant, de façon à ce que toute personne en situation de

handicap, permanent ou temporaire, soit considérée à pied d'égalité avec un valide, pour jouir des mêmes droits et de la même place dans la vie de la cité, au quotidien. L'accessibilité et l'inclusion sont des enjeux majeurs de société.

Le conseil municipal en visioconférence

Courant décembre 2020, la Ville a doté une salle de réunion de la mairie d'un matériel permettant la visioconférence afin de répondre au mieux aux exigences de distance liées à la crise sanitaire.

Un investissement qui permet notamment la tenue du conseil municipal dans des conditions acceptables, à la fois pour l'ensemble des trente-trois élus, mais aussi pour les administrés souhaitant y assister.

C'est donc un grand écran, ainsi qu'une tablette permettant de se connecter à Starleaf, un logiciel de visioconférence, qui permettent désormais la conduite du conseil municipal par le maire depuis l'hôtel de ville, tout en respectant le protocole sanitaire lié à ce rendez-vous important de la vie locale. Bien évidemment, ce matériel est par ailleurs utilisé pour des réunions qui avaient auparavant lieu en présentiel.

À noter qu'une installation similaire sera très prochainement mise en place à l'espace Henriette Gröll, l'actuelle salle du conseil municipal, accueillant également les mariages ainsi que les réunions publiques.

Les travaux de l'A480

Il est difficile de dresser un tableau prévisionnel exact des travaux (notamment ouverture et fermeture d'entrées et de sorties de bretelles d'autoroute, ainsi que des portions d'autoroute), notamment du fait des aléas météorologiques.

Aussi, sachez que dans la mesure du possible, nous vous informons via la page Facebook de la Ville, @VilleSassenage. Vous pouvez également consulter le site <https://www.a480rondeau.fr/>.

Toutefois, vous pouvez d'ores et déjà noter que la bretelle de sortie Sassenage, en direction de Grenoble est interdite à la circulation du 2 au 29 mars. Une déviation sera mise en place à partir du Pont-barrage, passant par la RD 1532, puis la RD 531 (rue de l'Argentière).

Cyprès du Théâtre...



Une dizaine de cyprès a été plantée dans le courant du mois de janvier, par le service des espaces verts de la ville, devant les façades sud et est du Théâtre en Rond. Auparavant, c'était une haie arbustive composée de viburnums, qui agrémentait le tour du Théâtre. Cet aménagement paysager a été pensé et réalisé afin de permettre la disposition de stands de commerçants sur cette zone, lors des extensions du marché du Bourg.

Les arbres de la Petite Saone

Dernièrement, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville ont dû procéder à la coupe d'arbres longeant la Petite Saone, en bordure du parc de l'Ovalie. Cette décision a été prise dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques, car ils constituaient des « pièges à embâcles », c'est-à-dire que lors d'épisodes de fortes pluies, ils peuvent empêcher la libre circulation de l'eau et de ce qu'elle charrie (des branchages par exemple), allant jusqu'à créer localement une

retenue d'eau, voire une inondation. Quelques arbres dépérissants ont également fait l'objet d'un abattage sur la partie haute.

Ils seront remplacés au cours du printemps par une sélection d'arbustes locaux et adaptés aux milieux aquatiques. D'autres arbres pourront être replantés en partie haute à l'automne prochain.

Moustique : tableau de chasse en 2020

Cela fait maintenant plusieurs années que la Ville est partenaire de l'Eirad (Entente interdépartement Rhône-Alpes pour la démoustication) afin de lutter contre la prolifération des moustiques, et notamment celle des moustiques tigres.

L'une des actions de cet organisme consiste à se rendre chez les habitants, à leur demande ou par le biais de porte à porte, afin de leur expliquer les moyens simples, mais néanmoins nécessaires, pour réduire l'impact de ce nuisible sur notre quotidien.

Le contexte sanitaire n'a bien évidemment pas été en la faveur de ces interventions. Ainsi, seules quatorze ont été enregistrées en

2020, contre trente-quatre en 2019.

Les regards sur voies publiques ont toutefois été traités comme chaque année. Une récurrence des traitements des avaloirs d'eaux pluviales a par ailleurs été mise en place au cours des semaines 20, 26 et 34. Enfin, le suivi des différents groupes scolaires de la commune a été réalisé.

Ces actions ont permis de limiter les nuisances occasionnées par ces espèces. Néanmoins, l'Eirad espère pouvoir effectuer davantage de visites à domicile pour 2021.

Bâtiments, usages et besoins à la loupe

Diverses problématiques organisationnelles, exacerbées par la crise sanitaire, ont conduit la Ville à lancer une réflexion. Elle a donc mandaté un prestataire qui a pour mission de réaliser une étude diagnostic de plusieurs bâtiments municipaux, à savoir l'hôtel de ville, l'ensemble du bâtiment du CCAS, le centre associatif Saint-Exupéry, la Malle Poste et le centre technique municipal.

Plusieurs objectifs à cela, touchant à la fois le service rendu au public, l'organisation des forces vives, ainsi que la gestion du bâti.

Partant du constat simple que les services municipaux sont actuellement dispersés sur plusieurs sites — dont le centre technique relativement éloigné des quatre autres —, il est apparu opportun d'impulser une réflexion afin d'optimiser l'occupation des bâtiments, tout en facilitant l'accès aux usagers.

Un objectif qui induit une double analyse :

- sur les agents de la collectivité et la façon

dont les services sont organisés, notamment en termes d'espace de travail, puisqu'il existe de nombreuses interactions entre tous. Le but est bien évidemment d'améliorer le service rendu aux Sassenageois, qui doit être de qualité et modernisé grâce à une place du numérique en plein développement.

- sur le bâti pour mettre en adéquation surface utile, optimisation énergétique, organisation interne globale, et efficience du service public. De simples aménagements pourraient par exemple améliorer les conditions de travail des agents et fluidifier les échanges d'information inter et intra-services. Certains espaces pourraient en outre être définitivement libérés, et possiblement valorisés par d'autres activités.

Comment cela va-t-il se passer ?

Dans les faits, deux axes seront conjointement creusés. Tout d'abord, l'étude des bâtiments permettra de dresser

un état des lieux de l'occupation des locaux et leurs modalités d'usage, d'examiner les forces et faiblesses de chacun d'entre eux, ainsi que les possibilités d'aménagement et de restructuration en fonction de l'évolutivité de chaque bâtiment. Une réflexion sur les charges et les revenus potentiels des locaux sera bien entendu engagée, ainsi qu'une proposition de calendrier des opérations.

Pour ce qui est des postes de travail, les besoins seront examinés en termes de locaux, d'espace et d'équipement, mais aussi en fonction des superficies, circulations, conditions d'accessibilité, ou encore liaisons nécessaires inter-services. Enfin, les usages feront l'objet d'une mise à plat des points positifs et négatifs.

Le tout sera mis en perspective des évolutions sociétales et environnementales afin de correspondre au plus près aux besoins futurs.

Les résultats de cette étude sont attendus pour juin 2021.

Stop aux déjections canines !



L'appel au civisme des propriétaires canins, effectué dans Sassenage en pages de juin dernier, n'a semble-t-il pas trouvé écho auprès des principaux concernés.

En effet, de plus en plus de Sassenageois interpellent la Ville à ce sujet, mécontents

de devoir garder les yeux rivés au sol dans bien des secteurs de la ville, sous peine de marcher dans une déjection canine.

Des distributeurs de sacs à déjections, installés un peu partout dans Sassenage, sont pourtant à disposition.

Et s'il est difficile de prendre sur le fait des propriétaires canins peu scrupuleux — certains ne ramassent que s'ils aperçoivent la police ! —, nous leur rappelons tout de même qu'un colombin « oublié » sur la voie publique ou dans les espaces verts peut coûter 68 euros (amende de classe 3 pour abandon de déjections canines hors des emplacements autorisés). La police municipale va d'ailleurs intensifier ses rondes. Que les contrevenants se le disent...

En attendant, nous remercions donc les propriétaires canins d'adopter ces règles de base de propreté urbaine, contribuant au bien-vivre ensemble et au respect de tous.

Un job d'été, ça vous dit ?

Comme chaque année, la Ville propose des emplois d'été aux jeunes Sassenageois.

Si vous avez 18 ans (ou 17 ans et titulaire d'un BAFA) et êtes intéressé(e)s, faites-vous connaître !

Les CV et lettres de motivation sont à adresser dès à présent et avant le 26 mars, à Monsieur le maire, par voie postale, par mail (indiquer « Emplois d'été 2021 ») via l'espace citoyen « Sassenage en ligne », ou encore directement à l'accueil de la mairie.

La sélection s'opérera en adéquation entre la période souhaitée par le candidat, les besoins du service, et le diplôme requis le cas échéant. En cas de multiples demandes sur une même période, la collectivité procédera à un tirage au sort.

La liste exhaustive des profils recherchés pour les emplois estivaux à pourvoir (animation, entretien, guide touristique aux Cuves...) est accessible sur sassenage.fr.



Du nouveau sur vos marchés !

Dans Sassenage en pages de novembre 2020, Jean-Pierre Serrailier, adjoint délégué à l'urbanisme, au commerce et à l'artisanat, évoquait l'avenir du marché du Bourg, et notamment l'élargissement progressif de l'offre à d'autres commerçants non alimentaires⁽¹⁾. C'est désormais chose faite ! En effet, depuis le 7 février, des artisans créateurs, installés sur le parvis du Théâtre en Rond, proposent aux clients du dimanche matin, et à raison d'une fois par mois, des produits d'artisanat en complément des habituelles denrées alimentaires. Et pour cette première édition, c'est une sélection exclusivement féminine de créatrices qui a ravi les badauds.

« Le bon accueil réservé à ces nouveaux commerçants nous encourage à pérenniser ce rendez-vous qui se tiendra chaque premier dimanche du mois dans les prochaines semaines, si toutefois les conditions sanitaires le permettent. Des animations auront également lieu ces jours de marché étoffé, à l'instar du clown Confetti qui a emballé son public le 7 février ! », expliquent, enthousiastes, Jean-Pierre Serrailier, et Brigitte Gallo, adjointe en charge de l'animation, à l'initiative de cette extension du marché.

Stéphane est dans la place !

Par ailleurs, dans le but d'organiser et d'harmoniser le fonctionnement des deux marchés — celui du vendredi aux Glériates, et celui du Bourg le dimanche —, un poste de placier a été créé, et c'est ainsi que Stéphane Pantel a pris ses fonctions le 27 décembre dernier. Jusqu'à présent, la police

municipale assurait le placement des commerçants à leur arrivée. Aujourd'hui, grâce au placier, elle peut se recentrer sur ses missions premières que sont la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques.

Rattaché au service économie et basé au centre technique municipal, Stéphane est emballé par sa nouvelle mission. Ayant de l'expérience dans divers domaines du secteur privé, et par ailleurs investi dans le monde associatif depuis de nombreuses années, Stéphane n'avait encore jamais travaillé dans le public, et c'est une corde qu'il souhaitait ajouter à son arc. Néanmoins, cet univers des marchés n'est pas nouveau pour lui puisque plus jeune, il travaillait avec son oncle primeur, notamment sur le marché de l'Estacade : « Même si je n'ai jamais été placier, je ne débarque pas en terre inconnue, et j'adorais déjà l'ambiance qui régnait les jours de marché ! Mon rôle est d'organiser et d'harmoniser le fonctionnement sur les deux sites. Concrètement, j'assure la préparation des lieux pour accueillir les commerçants abonnés et occasionnels. Puis je les place à leur arrivée, de façon à créer une bonne dynamique et rendre le marché attractif et agréable, pour les commerçants comme pour les clients. Je gère aussi le côté administratif, les demandes d'abonnement, les départs ».

Stéphane souhaite être un interlocuteur privilégié pour les commerçants, et établir un lien de confiance : « C'est un poste qui nécessite d'être autonome, ferme et diplomate à la fois, mais je serai à l'écoute

et force de proposition pour trouver sans cesse des pistes d'amélioration, tant pour les professionnels que pour les usagers ». À terme, Stéphane Pantel devrait aussi obtenir l'assermentation pour devenir ASVP (agent de surveillance de la voie publique) et ainsi pouvoir procéder à l'enlèvement de véhicules qui gêneraient les jours de marchés.

CONTACT : STÉPHANE PANTEL,
06 16 56 74 16 ET SPANTEL@SASSENAGE.FR.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°263 – novembre 2020, l'article « Le marché du Bourg a quatre ans ! », page 14.

Prenez date !

Ce dimanche 7 mars, pour la deuxième édition du marché des artisans créateurs, une animation « Compostage » sera organisée par la Ville, en collaboration avec ENS et Grenoble-Alpes Métropole. Au programme : une exposition, des conseils et autres bonnes pratiques autour de ce thème, et même la possibilité, pour ceux qui le souhaiteraient, de réserver un bac de compostage à récupérer ultérieurement.

Et pour les mois à venir, retrouvez le marché des artisans créateurs les 4 avril, 2 mai et 6 juin, sauf si de nouvelles mesures sanitaires plus restrictives devaient entrer en vigueur d'ici là.

Voyage sensoriel pour les tout-petits

En 2021 comme en 2020, les enfants fréquentant les temps collectifs du Relais assistants maternels (Ram), et ceux inscrits au multi-accueil ont pu découvrir le monde merveilleux de Snoezelen.

Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, le terme Snoezelen est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezen (sommoler), une approche d'exploration sensorielle et de relaxation. Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, et intégrant la notion de « prendre soin de » ; le but étant de stimuler, d'éveiller, d'explorer les sens comme l'ouïe, l'odorat, le toucher et la vue, puisque le jeune enfant dans son développement, découvre le monde par l'intermédiaire de ses sens.

Un espace ludique a donc été aménagé au Ram puis au multi-accueil avec, à

disposition des enfants, des jeux de lumière, des endroits cachés, des jeux de formes et de textures, la diffusion de musique douce évoquant les vagues, une colonne d'eau dans laquelle se déplacent bulles et poissons, la mise à disposition de balles de massage... Autant d'éléments permettant à l'enfant d'expérimenter, sous le regard bienveillant et rassurant de son assistant maternel, et des professionnels de la petite enfance. C'est aussi un moment privilégié pour les adultes, qui leur permet d'observer l'enfant, sa créativité, ses relations au sein d'un groupe, son lien avec les adultes. Ces activités aident l'enfant à se recentrer, à être plus attentif à ses ressentis, pour l'apaiser et lui apprendre à mieux se connaître. À la fin du mois de février, grâce à la collaboration entre les deux structures, tous les enfants du Ram et du multi-accueil auront ainsi pu s'initier et apprécier ce voyage sensoriel.



Des pizzas aux trois coins de Sassenage !

S'il est un endroit emblématique à l'Ovalie, c'est bien le « cabanon », connu pendant longtemps sous le nom de Philéas Fogg. Toutefois, si vous êtes allé(e) vous promener dans le parc, vous avez pu remarquer qu'il s'agit désormais du Doppio.

L'établissement a en effet été repris l'année dernière par Dominique Zucaro, par ailleurs tenancier du Pizz'Aro, le camion à pizzas situé place Jean Prévost. Au menu, des pizzas bien évidemment, mais aussi des salades, des gaufres ou encore des crêpes, le tout confectionné avec des produits locaux de saison.

D'importants travaux ont été réalisés pendant le premier confinement, en vue d'une ouverture pour l'été. Et le succès a été au rendez-vous puisque plus de 8 000 couverts ont été servis en trois mois ! Dominique Zucaro précise : « passer d'un camion à pizzas, à 120 couverts pour un restaurant, n'a pas été facile au départ. Il nous a fallu prendre nos marques, gérer une équipe et le service... Un bon mois nous a été nécessaire pour bien lancer la machine... ».

Puis la crise sanitaire est passée par là, forçant l'établissement à stopper son activité malgré le projet d'une ouverture à l'année.

Deux bonnes nouvelles toutefois : le camion à pizzas a pu rester ouvert afin de ravir les papilles des gourmands.

Par ailleurs, Dominique Zucaro est également propriétaire d'un distributeur à pizzas, le Pizz'Aro Distributeur, situé 7 rue Mozart. Ce dernier délivre des pizzas d'une qualité identique à celle des deux autres structures puisque ce sont les mêmes produits qui les composent.

Enfin, sachez que le restaurant Le Doppio embauchera des étudiants pour la saison estivale. Aussi, n'hésitez pas à envoyer votre CV afin de vous faire connaître.

INFOS : LE DOPPIO, RESTAURANT, PARC DE L'OVALIE, RUE DU 8 MAI 1945, 06 37 32 39 35 ; LE PIZZ'ARO, CAMION À PIZZAS, PLACE JEAN PRÉVOST, 07 83 33 43 72.



L'immobilier sans fausse note !

Beaucoup de Sassenageois connaissent déjà Valérie Micheli pour avoir assisté à l'un de ses spectacles au Théâtre en Rond, comme « La chanson française en symphonique » en 2019. En effet, Valérie Micheli œuvre depuis plus de seize ans en tant que directrice artistique et vocale de La Note Bleue, une structure avec laquelle elle crée et met en scène des spectacles et concerts à thème autour du chant choral. Aujourd'hui, elle a dû s'adapter, et la crise sanitaire, qui a malheureusement fait beaucoup de dégâts dans le monde de la culture, lui a aussi permis de démarrer une nouvelle activité dans un secteur qu'elle affectionne depuis longtemps : l'immobilier. Et comme elle l'indique, cette nouvelle voie n'a pas été choisie par dépit, bien au contraire : « Le monde de l'immobilier m'attirait déjà avant, et c'est venu tout naturellement à moi lorsque j'ai pris la décision de démarrer une seconde activité. Tout comme je le fais dans la musique et le chant, j'exerce mon nouveau métier avec énergie et passion, et je m'y suis investie à 1 000 % ! ».

Concrètement, Valérie Micheli est conseillère immobilière indépendante, c'est-à-dire qu'elle s'occupe de l'achat et de la vente de biens immobiliers, et qu'elle met ses compétences (commerciales, juridiques, financières et fiscales) et celle de son

réseau, Perspectiv'immo — nouveau sur le marché mais néanmoins composé d'une équipe expérimentée —, au service des particuliers en les accompagnant tout au long du processus de vente de leurs biens. Elle travaille également avec des investisseurs pour l'achat de biens pouvant leur apporter une rentabilité intéressante. Valérie Micheli et ses clients peuvent également s'appuyer sur divers partenaires (courtiers, artisans, décorateurs, home-stagers...) qui complètent les services proposés et apportent un vrai plus, tant auprès du vendeur que de l'acquéreur. Enfin, et c'est peut-être là le plus important,

Valérie met un point d'honneur à travailler en toute confiance avec ses clients, afin de leur offrir un service personnalisé et de qualité.

Alors si vous cherchez à acheter ou à vendre un bien à Sassenage, dans l'agglomération et jusqu'au pays voironnais, faites appel à Valérie Micheli !

INFOS : VALÉRIE MICHELI, 2 RUE DE LA MORILLÈRE, 06 17 60 18 65, VALERIE.MICHELI@PERSPECTIV-IMMO.FR ET FACEBOOK.COM/VALERIEMICHELI.PERSPECTIVIMMO.5.



Prenez date !

Voici les animations prévues pour l'heure au mois de mars, sans présager bien sûr des mesures qui pourraient une fois encore chambouler ce programme. Mais comme toujours, restez connecté(e) : tout changement éventuel sera relayé via nos différents outils digitaux (pages Facebook de la Ville et du Théâtre en Rond, sites de la médiathèque et du Théâtre en Rond).

DIMANCHE 7/03

Marché des créateurs

En complément des commerçants habituellement présents
Marché du Bourg de 8h à 13h
(détail en page 14)

THÉÂTRE EN ROND

DU 16 AU 18/03

Résidence de Matthias Lauriot Prevost et Augustin Ledieu

musiciens du Duo des Cimes, en répétition pour leur spectacle « Zaji à ceux qui se ratent », Clown musical

Pas de spectacle en mars en raison de la crise sanitaire. Les dates de report seront relayées via les pages Facebook du Théâtre et de la Ville, ainsi que sur le site du Théâtre, theatre-en-rond.fr.
Infos : Malle Poste, 04 76 27 85 30, theatre-en-rond@sassenage.fr et theatre-en-rond.fr.

MÉDIATHÈQUE

DU 2 AU 13/03

Expo photo

par l'Atelier photo 360 sur le thème
« 4 images pour 1 lieu »
Médiathèque l'Ellipse aux heures d'ouverture

SAMEDI 6/03

Cercle des Amateurs de Lecture

Médiathèque l'Ellipse à 10h

VENDREDI 12/03 ET MARDI 23/03

Les ateliers numériques de la médiathèque

Formation Bibook et livres numériques
Réservation obligatoire : 04 76 85 95 55
Salle informatique (1^{er} étage de la mairie) à 10h

MARDI 16/03

Café musical

Médiathèque l'Ellipse à 16h

ESPACE FAMILLES

NOUVEAU

Chacun de chez soi, mais ENSEMBLE

Des rendez-vous ponctuels en visio sont mis en place pour discuter, échanger, et casser la routine, en attendant de pouvoir se retrouver à l'Espace Familles.
N'hésitez pas à contacter l'Espace Familles au 04 76 26 34 90 pour connaître les modalités de connexion.

VENDREDIS 5, 12, 19 ET 26/03

La Douce Heure

Lieu d'accueil parent-enfant pour les enfants de moins de six ans accompagnés d'un adulte
Jauge limitée à 10 personnes. Inscription : 04 76 26 34 90
Ram de 9h à 11h30

Prêt de jeux à la ludothèque

- Lundi de 8h30 à 11h30
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 15h30
- Vendredi de 8h30 à 11h30
Prise de rendez-vous possible sur d'autres créneaux au 04 76 26 85 89, ou via ludotheque@sassenage.fr

En soutien aux artistes

La période n'étant pas propice à accueillir à nouveau les spectateurs, le Théâtre en Rond met son plateau à disposition des artistes ; les répétitions dans les lieux culturels restent effectivement autorisées.

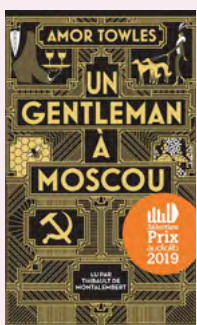
Ainsi, après avoir accueilli Bertox et Zalem, de la Compagnie Vibration Visuelle, en résidence artistique du 15 au 25 février, la scène du Théâtre en Rond accueillera, du 16 au 18 mars, Matthias Lauriot Prevost et Augustin Ledieu, musiciens du Duo des Cimes, en répétition pour le spectacle « Zaji : à ceux qui se ratent » (clown musical). Une façon pour la Ville d'afficher son soutien concret au spectacle vivant et aux artistes dans leur création, alors que les salles de spectacles demeurent désespérément fermées.

Théâtre en Rond

Les Amis du Château de Sassenage Saison 2021
Mardi 30 mars à 20 h
La Vérité
UNE COMÉDIE DE FLORIAN ZELLER
MISE EN SCÈNE PAR HERVÉ GARDRET
AU CHÂTEAU DE SASSENAGE
Entrée : 15 €
Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
Organisé par les Amis du Château de Sassenage
Renseignements : 07 87 68 85 69 • contact@lesamisduchateauadesassenage.fr
www.lesamisduchateauadesassenage.fr
Château de Sassenage - Allée du Château - 38360 SASSENAGE

Cercle des Amateurs de Lecture: lu et apprécié

Voici le livre sélectionné pendant la 48^{ème} séance du samedi 6 février 2021 du Cercle des Amateurs de Lecture



Un gentleman à Moscou*

Amor Towles (Fayard, 2016)

Au début des années 1920, le comte Alexandre Ilitch Rostov est condamné par le tribunal bolchevique à vivre en résidence surveillée dans un luxueux hôtel de Moscou. Dans cette prison dorée, il reçoit les diplomates et les actrices célèbres au prestigieux restaurant Boyarski. Sa rencontre avec Nina, une fillette de 9 ans, bouleverse son quotidien.

* Bientôt dans les rayons de la médiathèque l'Ellipse.

Avis d'Andréa,

Membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« C'est une histoire exceptionnelle qui nous est racontée. Le personnage principal, le comte Rostov, charmant, original et attachant, excelle dans les bonnes manières et le style. Au lieu de se lamenter de son sort, l'éternel optimiste trouve une façon constructive de passer ses journées dans ce monde restreint. Et que cette vie est riche en rencontres, conversations et événements de tout genre ! La description des expériences de Rostov dans cet hôtel ainsi que ses conversations sont éloquentes et drôles. C'est un réel plaisir de lecture de haut niveau. »





Les moustiques, le retour...

Après un hiver doux, le retour du printemps induit celui des moustiques. Il faut se préparer dès maintenant à éviter la prolifération de ces nuisibles qui, il faut l'avouer, nous gâchent la vie, et surtout les soirées d'été en extérieur, sans vent.

Ainsi, il faut assécher notre environnement, car ces insectes ravageurs adorent l'eau stagnante dans laquelle ils pondent leurs nombreux œufs. C'est pourquoi quelques précautions d'usage suffisent à réduire leur nombre. Éviter l'eau stagnante dans les soucoupes des pots de fleurs en mettant du sable : ainsi, les plantes restent humides, et les moustiques ne pondent pas dans le sable. Éviter toute forme d'eau stagnante : tous les contenants de récupération d'eau de pluie doivent être hermétiquement fermés. Nettoyer tous les regards afin qu'il n'y ait plus de feuilles qui bloquent l'évacuation de l'eau. Arroser les pelouses, fleurs et jardins le matin. En effet, l'apport d'eau le soir attire les moustiques. Et puis l'arrosage du matin est

bien meilleur avec une terre refroidie pendant la nuit, et qui absorbe mieux l'eau. Bien entendu nous pouvons ajouter aussi les pièges à moustiques que l'on trouve dans le commerce. Tout moustique tué freine la prolifération.

D'après les spécialistes, nous n'arriverons pas à éradiquer les moustiques, mais en appliquant tous les règles de bases et je dis bien tout le monde, nous pourrons réduire leur prolifération. D'ailleurs j'ai pris un arrêté qui interdit tout stockage d'eau stagnante sur la commune. Tout contrevenant sera verbalisé. Depuis trois ans maintenant, nous missionnons l'EID, spécialiste de la démoustication, financée à moitié par la Ville et par le Conseil départemental.

C'est pourquoi, si vous subissez une prolifération de moustiques, si vous avez le moindre doute sur la conservation d'eau stagnante, n'hésitez pas à appeler l'EID au 04 79 54 21 58. Vous trouverez aussi ce numéro dans tous les Sassenage en pages,

dans la rubrique « Contacts d'urgence ». Un technicien assermenté viendra sur place faire un constat, mais aussi sur le quartier avec, à la clé, conseils judicieux et verbalisations pour les contrevenants récalcitrants.

Contre les moustiques, agissons tous : c'est ensemble que nous réussirons.

Christian COIGNÉ

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

La culture de tous, pour toutes les sensibilités

Les élus de la majorité ont décidé de supprimer l'abonnement de la médiathèque au Canard Enchaîné car « cette revue ne correspond pas à la politique culturelle de la ville » pouvait-on lire récemment sur le présentoir à journaux de la médiathèque. Cette décision a ému de nombreux Sassenageois et a provoqué une vive réaction sur les réseaux sociaux.

À l'heure où la plupart des lieux culturels sont fermés, notre médiathèque reste la seule offre culturelle accessible à tous les Sassenageois. C'est un lieu où nous devons trouver une offre culturelle diversifiée qui ouvre les consciences et en particulier celles des jeunes.

Si ne pas faire concurrence aux commerces était le vrai motif, comme nous avons pu le lire, alors l'avenir de la médiathèque serait-il à craindre ? Le prêt de livres est-il lui-même une menace pour les librairies ?

L'abonnement au Canard, dont nous souhaitons la continuité, ne coûte que 5€ par mois. Nos finances sont-elles si dégradées ?

Nous souhaitons souligner notre confiance envers les professionnels de la médiathèque et leur compétence en matière de choix de documents. Les quelque 25000 pièces disponibles, dont les périodiques locaux et nationaux, permettent un éventail affiché d'opinions différentes et ainsi d'une liberté de pensée. Ce qui est un marqueur fort d'une démocratie.

Le Groupe SUPS:
Site web: www.sunirpoursassenage.fr
Facebook: www.facebook.com/sunirpoursassenage
Mail: contact@sunirpoursassenage.fr

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Maintenir la flamme de l'espoir

C'est un triste anniversaire qui s'annonce pour nous tous mi-mars, celui, en effet, de l'entrée de la France dans cette interminable crise sanitaire. Voilà donc bientôt un an que le pays est paralysé, avec notamment des pans entiers de l'économie nationale contraints à un arrêt forcé, avec des échéances attendues qui sont finalement toujours de mauvais augure.

Car c'est bien là, aujourd'hui, le mal qui nous ronge : cette impossible projection, cette attente de jours meilleurs qui sans cesse s'éloignent. Même ceux qui étaient jusqu'alors optimistes sont gagnés par le doute, et la cicatrice causée par cette pandémie sera assurément longue à guérir, durablement profonde.

Nous vivons une crise sans précédent, et il ne s'agit donc pas de jeter l'opprobre sur le gouvernement, mais ces épisodes de contraintes qui se suivent et se ressemblent ont fait naître un phénomène nouveau, inquiétant, traduit par des signes de relâchement, en écho à cette aspiration, somme toute légitime, de renouer avec cette autre vie, celle d'avant, riche de contacts et de bons moments partagés sans crainte.

Mais plus que jamais, nous devons rester vigilants, nous soutenir mutuellement pour ne pas réduire à néant tous les efforts fournis depuis un an, incarner avec force ces valeurs de bienveillance et de solidarité pour maintenir cette précieuse leur d'espoir, pareille à la flamme olympique, incandescent symbole de persévérance, au service de la paix et de l'amitié...

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourmand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonsalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.



VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox**
BY DECAYEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21

TOUTENVERT
Travaux Publics & Paysagers

ZA Actipole 38113 Veurey Voroize
25 ZI La Gloriette 38160 Chatte
www.toutenvert.fr

Terrassements
Voirie Réseaux Divers
Aménagements urbains
Aménagements paysagers







MOVING
DÉMÉNAGEZ SUR-MESURE

Déménagement particulier
Déménagement Cave à vin
Déménagement professionnel
Garde-meubles

04 76 87 22 86
06 40 58 47 38
Damien@l2moving.com
www.l2moving.com
19 rue du Moucherotte
38360 Sassenage

★ **DMV CARS** ★

**Achat, vente,
nettoyage et entretien
des véhicules légers**

3, rue du Sornin
38360 SASSENAGE
07 68 72 52 82
07 58 47 78 32
dmcvcars38@gmail.com



Bellavia
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage



Couverture / Étanchéité / Bardage / Métallerie / Aluminium

16, rue de Sassenage
38600 FONTAINE
Tél. : 04 76 53 26 29
Mail : contact@acgpcaci.fr
Site internet : www.acgpcaci.fr

Alerte citoyens Risques majeurs: inscrivez-vous!

La Ville met en place un service d'alerte (sms, message vocal, mail) pour vous informer rapidement de tout évènement exceptionnel survenant à Sassenage en matière de risques majeurs (tempête, inondation...).

POUR VOUS INSCRIRE :

- ✓ Rendez-vous sur le site internet de la Ville : sassenage.fr
- ✓ Cliquez sur « Alerte citoyens Risques majeurs » (sur la page d'accueil)
- ✓ Remplissez en ligne le formulaire d'inscription
- ✓ Recevez par mail la confirmation de votre inscription et le code d'administration de votre compte, à conserver précieusement pour procéder à tout changement (adresse postale ou de messagerie électronique, numéro de téléphone...)
- ✓ Vous serez désormais informés en cas d'évènement exceptionnel en matière de risques majeurs sur Sassenage, et nous comptons sur vous pour inviter famille, collègues et amis à s'inscrire aussi !



INONDATION



SÉISME



INDUSTRIEL



RUPTURE DE BARRAGE



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



MÉTÉO



GLISSEMENT DE TERRAIN